

# Aperçu

## Programme d'exécution des ordonnances alimentaires

### Nous pouvons vous aider

Nous savons à quel point il est important pour une famille d'être aidée financièrement, surtout pour les enfants; il en va de même lorsque les parents ou les conjoints ne vivent pas ensemble.

Notre travail consiste donc à faciliter le versement des pensions alimentaires. Parmi les débiteurs, beaucoup acceptent de verser une pension alimentaire; cependant, ce n'est pas toujours le cas. Le Programme d'exécution des ordonnances alimentaires (PEOA) est donc là pour vous aider. Nous offrons des services à la fois :

- ▶ aux bénéficiaires (personnes recevant une pension alimentaire);
- ▶ aux débiteurs (personnes devant verser une pension alimentaire).

Nous cherchons à entretenir de bonnes relations de travail avec l'ensemble de nos clients afin que les ordonnances judiciaires et les ententes enregistrées relatives aux pensions alimentaires (appelées ordonnances alimentaires) soient respectées.

### Qui nous sommes

Le Programme d'exécution des ordonnances alimentaires (PEOA) est administré par le ministère provincial de la Justice. Pour en savoir plus, visitez le site [novascotia.ca/just/mep](http://novascotia.ca/just/mep).

Nous enregistrons, surveillons et facilitons les versements des ordonnances alimentaires enregistrées dans le PEOA. En cas de non-versement, nous devons prendre toutes les mesures souhaitables pour faire respecter les ordonnances alimentaires conformément aux lois et aux lignes directrices auxquelles le PEOA se conforme.

Le PEOA est régi en vertu de la loi sur l'exécution des ordonnances alimentaires (*Maintenance Enforcement Act*) et de ses règlements.

Notre programme est séparé des tribunaux de la Nouvelle-Écosse. Pour vous informer, en ligne, sur le droit familial et le système judiciaire en Nouvelle-Écosse, veuillez visiter les sites suivants : *Family Law Nova Scotia* (droit familial en Nouvelle-Écosse) et *The Courts of Nova Scotia* (tribunaux de la Nouvelle-Écosse).

### Pourquoi le PEOA a-t-il été créé?

Jusqu'en 1996, un bénéficiaire devait s'adresser à un tribunal pour faire respecter une ordonnance alimentaire ainsi qu'utiliser tous les recours nécessaires. Il s'agissait parfois d'une procédure longue et coûteuse. L'ensemble de la démarche revenait donc au bénéficiaire, qui n'avait pas toujours les ressources et les connaissances nécessaires. Le PEOA a donc été créé pour alléger ou supprimer ce fardeau ainsi que réduire les conflits liés à un problème familial important et souvent difficile.

#### *PEOA - Un soutien aux familles*

*Une pension alimentaire est une dette qui doit être payée. Il s'agit d'une priorité de nature juridique.*

*Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse pense que les familles ont le droit d'obtenir, en temps voulu, une aide financière.*

### Ce que nous pouvons faire pour vous

Faire enregistrer votre ordonnance alimentaire dans le PEOA ne signifie pas forcément que le débiteur a de mauvais antécédents en matière de paiements ou ne va pas payer. Beaucoup de gens s'inscrivent en effet au PEOA en raison des avantages qu'offre le programme.

Le PEOA comporte deux fonctions principales :

#### **1. Procéder au versement précis et impartial des pensions alimentaires**

- ▶ Nous percevons les montants auprès des débiteurs afin de les verser aux bénéficiaires.
- ▶ Nous tenons des dossiers précis des paiements sans favoriser l'une ou l'autre des parties.
- ▶ Nous protégeons les renseignements personnels de chaque partie.

#### **2. Nous procédons à une exécution des ordonnances alimentaires si les pensions ne sont pas versées**

- ▶ Nous élaborons la meilleure stratégie d'exécution possible (voir page 2) pour chaque cas, sans aucune influence de l'une ou l'autre des parties.
- ▶ Nous fournissons un intermédiaire entre les deux parties pour l'application des ordonnances des tribunaux.

## Mesures d'exécution

Nous prenons des mesures d'exécution lorsque les paiements ne sont pas faits. Ces mesures dépendent de ce que nous savons de l'adresse et de la situation financière du débiteur ou de ce que nous pouvons trouver à ce sujet.

Si des mesures d'exécution sont nécessaires, nous choisissons la stratégie offrant les meilleures chances de réussite.

### AUTORITÉ DU PEOA

Le PEOA a le pouvoir légal, en vertu des lois fédérales et provinciales, de faire respecter les ordonnances alimentaires à l'aide de nombreuses options. Ces options comprennent entre autres ce qui suit :

- ▶ Exiger que le débiteur transmette ses coordonnées ainsi des renseignements au sujet de sa situation financière et son emploi, ou exiger que le bénéficiaire ou une autre personne transmette ces renseignements.
- ▶ Procéder à une saisie-arrêt du salaire, des comptes bancaires ou des autres sources de revenu connues du débiteur.
- ▶ Demander la révocation du passeport du débiteur.
- ▶ Demander la suspension du permis de conducteur ou de chasse ou de pêche du débiteur.
- ▶ Collaborer avec les responsables d'un autre PEOA lorsqu'une des parties ne vit pas en Nouvelle-Écosse.

Pour connaître les options liées à l'exécution d'une ordonnance alimentaire, voir la partie *Comment le PEOA peut faire exécuter une ordonnance alimentaire*.

### LES DÉFIS

Aucun programme d'exécution des ordonnances alimentaires ne peut réussir à cent pour cent. Il existe en effet certaines difficultés, p. ex. trouver une source de revenu lorsqu'un débiteur change d'emploi ou d'adresse.

Nous faisons tout notre possible pour résoudre ces problèmes en ayant recours aux options légales dont nous disposons.

Bien que le PEOA facilite le versement des pensions alimentaires et veille à l'application des ordonnances alimentaires, nous ne pouvons pas garantir les paiements. Il se peut en effet, par exemple, qu'un

débiteur ne dispose pas de revenus ou d'actifs. Dans ces cas-ci, nous continuons à travailler avec les parties pour veiller au versement des pensions alimentaires.

### INSCRIPTION GRATUITE

L'inscription au PEOA est gratuite.

Nous exigeons toutefois que les débiteurs paient des frais lorsque nous devons prendre des mesures d'exécution des pensions alimentaires.

### Nous avons besoin de votre aide

Le PEOA a été créé afin de faciliter le versement, par un débiteur, d'une pension alimentaire à sa famille.

### Partage des responsabilités

Le **débiteur** est, avant toute autre personne, responsable du versement de la pension alimentaire. Pour vous aider à comprendre ce que cela signifie concrètement, veuillez lire la feuille d'information intitulée *Responsabilités du débiteur*.

Afin de mieux comprendre les responsabilités du **PEOA** à l'égard du bénéficiaire et du débiteur, veuillez lire la feuille d'information intitulée *Responsabilités du PEOA*.

Afin de mieux comprendre la relation entre le **bénéficiaire** et le PEOA, veuillez lire la feuille d'information intitulée *Responsabilités du bénéficiaire*.

### Nous joindre

Pour obtenir nos heures de bureau, notre adresse postale, nos numéros de téléphone et notre adresse électronique, ainsi qu'avoir accès à la ligne d'information et au PEOA en ligne, veuillez consulter la fiche *Coordonnées*.